



CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER

ÉTÉ 2020

Considérant que nous sommes présentement dans une période d'incertitude quant à la tenue d'un camp de jour, veuillez noter que toutes les informations contenues dans ce document sont sous réserve des recommandations gouvernementales relatives à la pandémie (COVID-19) qui sévit actuellement. Ainsi, à moins d'avis contraire, vous ne pourrez que **réserver** une place pour votre enfant et nous vous demandons d'attendre notre confirmation avant de procéder au paiement (en ligne ou hors-ligne). Consultez régulièrement la page Facebook du Camp de jour de Château-Richer pour être au courant des derniers développements.

Cette année, le **camp de jour débutera le lundi 29 juin et se terminera le vendredi 14 août 2020**. Comme les années passées, la Ville de Château-Richer vous offre la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour toute la durée du camp de jour.

Deux programmes sont offerts pour l'été 2020 : le **Régulier (4-10 ans)** et le **Club Ados (11-13 ans)**. Dans chacun des programmes, des activités adaptées à leur groupe d'âge permettront à vos enfants de passer un été dynamique et dont ils se souviendront longtemps.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations relatives aux inscriptions. Il est **IMPORTANT de bien lire toutes les informations et de bien compléter le formulaire d'inscription, ainsi que la fiche santé en ligne sur la plateforme Qidigo et ce, pour chacun des enfants inscrits.**

PRÉINSCRIPTIONS : ÉTÉ COMPLET SEULEMENT JUSQU'AU 26 AVRIL 2020.

Pour ceux qui désirent inscrire leur enfant à la semaine, il vous sera possible de le faire uniquement à partir du 27 avril.

Pour les non-résidents qui désirent inscrire leur enfant au camp de jour de Château-Richer, il vous sera possible de le faire uniquement à partir du 11 mai.

IMPORTANT : Votre inscription sera considérée seulement si tous les documents sont parfaitement complétés (voir Section 6).

Pour toute question, veuillez communiquer avec moi et je me ferai un plaisir de vous répondre.

Je vous souhaite un bel été 2020!

Marie Michelle Thibault

Marie Michelle Thibault

Directrice des loisirs et de la culture

Ville de Château-Richer

418 824-4294 poste 206

loisirsetculture@chateauricher.qc.ca



CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER – ÉTÉ 2020

1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Durée : Du lundi 29 juin au vendredi 14 août 2020

Horaire du camp de jour :

Surveillance animée (service de garde)*	– 7 h à 9 h
Activités du camp de jour	– 9 h à 16 h
Surveillance animée (service de garde)*	– 16 h à 17 h 30

* Le service de surveillance animée est inclus dans le coût d'inscription.

Âge minimum requis pour s'inscrire :

4 ans au 1 ^{er} janvier 2020 (Régulier)
11 ans au 1 ^{er} juin 2020 ou être en 6 ^e année pour l'année scolaire 2020-2021 (Club Ados)

Âge maximum pour s'inscrire :

10 ans pour le programme Régulier (4-10 ans)
13 ans pour le programme Club Ados (11-13 ans)



2- TRANSPORT (important de bien lire toutes les informations)

Un service de transport est inclus dans le coût d'inscription. Vos enfants pourront donc prendre l'autobus pour se rendre au camp de jour et pour retourner à la maison en fin de journée. **Le transport en autobus est inclus lorsque les accès sont jugés raisonnables par le transporteur.** Si vous n'êtes pas certain que l'autobus peut se rendre à votre domicile, complétez votre inscription en indiquant que vous désirez le transport par autobus et nous nous informerons auprès du transporteur, après quoi nous vous transmettrons la réponse de ce dernier.

IMPORTANT : Pour le service de transport régulier, vous pourrez donner, si nécessaire, deux (2) adresses différentes par jour, soit une le matin et une autre pour la fin de journée. Par contre, ces adresses doivent demeurer les mêmes chaque jour, pour toute la durée du camp. **Il sera impossible de donner des adresses différentes de jour en jour ou de semaine en semaine. Aucune exception ne sera faite.**

De plus, si vous inscrivez des enfants après le vendredi 22 mai, vous devrez utiliser un des arrêts existants le plus près de votre domicile jusqu'à partir de cette date, le parcours d'autobus sera déjà planifié et nous ne modifierons pas son trajet.

3- INSCRIPTIONS

IMPORTANT : Nous n'acceptons pas les inscriptions à la journée. Vous devez donc prévoir l'inscription de votre enfant au camp de jour pour l'été 2020. **Aucune exception ne sera faite.** Veuillez aussi noter qu'il n'y a pas de soirée d'inscription. **Il est donc important de respecter le fonctionnement pour inscrire vos enfants au camp de jour (voir Section 6).**

De plus, veuillez noter que le nombre d'enfants admis est en fonction du nombre d'animateurs engagés. Certains groupes se complètent plus rapidement. De ce fait, nous ne pouvons pas assurer que vos enfants seront acceptés si un groupe d'âge est complet. Si une inscription nous oblige à apporter des modifications importantes, nous nous réservons le droit de refuser l'inscription.

4- DESCRIPTION DES PROGRAMMES

PROGRAMME RÉGULIER (4-10 ANS) : Pendant l'été, les enfants inscrits au programme régulier participeront, avec leur groupe d'âge respectif, à différentes activités. D'abord, ils joueront régulièrement avec les animateurs attirés à leur groupe d'âge. Des périodes de baignade seront prévues quotidiennement puisque nous avons accès à la piscine municipale. De plus, les jeux d'eau seront disponibles au plaisir de tous. Des activités spéciales (sport, arts, grands jeux, science, etc.) seront aussi organisées pour les enfants à certains moments de la semaine afin d'assurer une diversité. Durant l'été, trois sorties ou activités spéciales sur le camp seront organisées, dont le populaire Village Vacances Valcartier.

CLUB ADOS (11-13 ans) : Le Club Ados est d'abord un groupe destiné aux 11-13 ans. Le Club Ados comporte 2 volets : les activités régulières du camp de jour (spécialités, sorties ou activités spéciales) et deux sorties supplémentaires avec moyen de financement (responsabilisation des ados). Les jeunes inscrits au Club Ados participeront donc aux activités régulières du camp de jour (adaptées à leur groupe d'âge), mais aussi à deux sorties supplémentaires (ou activités spéciales), pour un total de 5 pour l'été. Ce Club Ados permettra aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser en s'investissant dans la recherche de financement.

MOYEN DE FINANCEMENT POUR LE CLUB ADOS : D'abord, il est important de mentionner que les parents ont deux choix pour inscrire leurs enfants dans le Club Ados :

- 1- Il est possible d'inscrire son enfant au prix régulier pour l'été, c'est-à-dire sans inclure le coût des deux sorties supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant devra amasser 90 \$ (par la vente de billets) pour participer à ces deux sorties. Advenant le cas où l'enfant ne réussit pas à amasser les 90 \$, les parents devront alors déboursier la différence pour que leur enfant puisse participer aux sorties supplémentaires (par exemple, si leur enfant a amassé 70 \$, les parents auront à déboursier 20 \$).
- 2- L'autre possibilité est de payer la totalité de l'inscription au Club Ados, incluant les deux sorties supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant n'a pas à participer au moyen de financement, car sa cotisation pour les deux sorties supplémentaires est incluse dans le coût d'inscription.



5- COÛTS D'INSCRIPTION (incluant le service de transport ou le service de surveillance animée ainsi que les sorties ou les activités spéciales) :

Options de programme	Inscriptions pour l'été		Coût pour le 1 ^{er} enfant	Coût pour le 2 ^e enfant	Coût pour le 3 ^e enfant	Coût pour le 4 ^e enfant et les suivants
Régulier (4-10 ans) & Club Ados (11-13 ans) Avec moyen de financement ¹	7 semaines	Jusqu'au 18 mai 2020	395 \$ (11,29 \$/jour)	280 \$* (8,00 \$/jour)	220 \$* (6,29 \$/jour)	170 \$* (4,86 \$/jour)
		À partir du 19 mai 2020	425 \$ (12,14 \$/jour)	280 \$*	220 \$*	170 \$*
Club Ados (11-13 ans) Sans moyen de financement ²	7 semaines	Jusqu'au 18 mai 2020	485 \$ (13,86 \$/jour)			
		À partir du 19 mai 2020	515 \$ (14,71 \$/jour)			

¹ Avec moyen de financement : L'enfant est inscrit au coût régulier. Il devra donc participer au moyen de financement et amasser 90 \$ pour participer aux 2 sorties supplémentaires.

² Sans moyen de financement : Les parents inscrivent leur enfant en incluant le montant de 90 \$ dans le coût d'inscription. Ainsi, leur enfant n'aura pas à vendre des billets pour participer aux 2 sorties supplémentaires.

Inscription à la semaine : Nous vous offrons de nouveau la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine. Évidemment, afin que l'on puisse prévoir les sorties, le transport et le nombre d'animateurs, la date limite d'inscription (le jeudi précédant la semaine choisie) devra être respectée. Voici, ci-dessous, les coûts pour les inscriptions à la semaine (**incluant le service de transport ou le service de surveillance animée ainsi que les sorties régulières**). **Prenez note que pour des inscriptions à la semaine, si le Club Ados effectue une sortie supplémentaire (en dehors des sorties régulières) lors de la semaine choisie, le parent devra déboursier le montant de la sortie pour que son enfant puisse y participer :**

Options de programme	Inscriptions à la semaine		Coût pour le 1 ^{er} enfant	Coût pour le 2 ^e enfant	Coût pour le 3 ^e enfant	Coût pour le 4 ^e enfant et les suivants
Régulier (4-10 ans) Club Ados (11-13 ans)	1 semaine	Jusqu'au 18 mai 2020	75 \$	45 \$*	35 \$*	25 \$*
		À partir du 19 mai 2020	80 \$	45 \$*	35 \$*	25 \$*

***RABAIS ACCORDÉ AUX FAMILLES DE PLUS D'UN ENFANT** : «Ajouter au panier» un enfant (été complet ou les semaines choisies) et «Continuer à magasiner» pour ajouter tous vos enfants avant de passer à l'étape suivante et de procéder au paiement. Plus précisément, assurez-vous de n'avoir qu'une seule facture pour l'ensemble de vos enfants.

6- DOCUMENTS À COMPLÉTER POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT CONSIDÉRÉE

Pour inscrire vos enfants, vous devez :

- Vous rendre sur la plateforme Qidigo à l'adresse suivante www.qidigo.com/u/chateau-richer/ et inscrire vos enfants au camp de jour (consultez la section 5 pour les rabais accordés aux familles de plus d'un enfant) ;
- Compléter le formulaire en ligne ;
- Ajouter votre numéro d'assurance sociale :
 - o La personne qui inscrit l'enfant recevra le reçu électronique (Relevé 24 – Frais de garde) à son nom à moins d'avis contraire (dans ce cas, veuillez aviser la Directrice des loisirs et de la culture).
- Procéder au paiement (voir modalités de paiement de la section 7 pour plus d'informations).

IMPORTANT : Le premier versement (50% de la facture) devra être remis au moment de l'inscription. Si ce premier versement est remis APRÈS le lundi 18 mai, les frais de retard s'appliqueront (**voir Section 5**).

Il est essentiel que vous respectiez la date d'inscription afin que nous puissions planifier l'embauche du personnel, les formations, concevoir les listes de présence, les circuits d'autobus, etc. **Nous comptons donc sur votre collaboration.**

7- MODALITÉS DE PAIEMENT

- Payable par carte de crédit via la plateforme *Qidigo* ;
- Payable par carte de débit à la réception de l'hôtel de ville situé au 8006, avenue Royale* ;
- Payable en argent comptant à la réception de l'hôtel de ville (ou dans la fente à courrier)* ;
- Payable par chèque, en deux versements égaux, à la réception de l'hôtel de ville (ou dans la fente à courrier), libellé à l'ordre de «Ville de Château-Richer». Le premier chèque doit être daté de la journée d'inscription et le deuxième, du 29 juin 2020. **Ces versements doivent être remis au moment de l'inscription.***

*Pour le paiement à l'hôtel de ville, sélectionnez «**Paiement hors-ligne**» à la dernière étape de l'inscription en ligne.

Les non-résidents de Château-Richer seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût d'inscription.

Aucune inscription ne sera valide s'il manque un paiement lors de la remise de l'inscription ou, encore, si un chèque nous est retourné par une institution financière par manque de fonds. Une pénalité de 45 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent comptant. Nous nous réservons le droit de retirer le participant de l'activité jusqu'à ce que le paiement complet ait été remis.

8- RÉUNION DE PARENTS

La réunion de parents aura lieu le **mercredi 17 juin 2020 de 19 h à 20 h 30, au Centre Olivier Le Tardif** (277, rue du Couvent). Durant cette réunion, nous vous présenterons toutes les informations relatives au camp de jour. **Étant donné que celles-ci sont très importantes, nous vous conseillons, si vous ne pouvez pas être présent à la réunion, de consulter le document sur le site Internet à l'adresse suivante : www.chateauricher.qc.ca/pages/inscriptions.** Ce même document vous sera aussi acheminé via la plateforme *Qidigo*. Les sujets abordés lors de la réunion seront les suivants : le fonctionnement général du camp de jour, la présentation de l'équipe d'animation, les sorties, la surveillance animée, le transport, etc. Une période de questions vous sera évidemment accordée.

9- CONFIRMATION

Aucune confirmation ne sera donnée suite à l'inscription. Nous communiquerons avec vous **SEULEMENT** s'il y a des modifications que vous devez connaître ou s'il y a des informations importantes à vous transmettre. **Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

Pour toutes informations concernant l'inscription en ligne, consultez la procédure sur le site de la Ville à l'adresse suivante : www.chateauricher.qc.ca ou communiquez avec Marie Michelle Thibault (voir coordonnées à la première page du document).



RÉSUMÉ – INSCRIPTIONS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : La date limite d'inscription est le 18 mai 2020. Par contre, vous pouvez encore inscrire vos enfants au camp de jour après cette date s'il reste de la place, mais vous devrez payer un montant supplémentaire (tel qu'indiqué précédemment à la section 5).

Si un groupe d'âge est complet, nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Dans un tel cas, vous en serez informés par le service des loisirs et de la culture.

RÉUNION DE PARENTS : La réunion aura lieu le mercredi 17 juin 2020, de 19 h à 20 h 30, au Centre Olivier Le Tardif.

CHANDAILS DE CAMP POUR LES ENFANTS : À partir du 19 mai, les chandails de camp des enfants (pour les sorties) seront commandés. **Nous ne pouvons donc pas vous assurer que votre enfant aura son choix de grandeur.** Nous vous conseillons donc de respecter la date limite d'inscription. Des chandails en démonstration sont disponibles à l'hôtel de ville pour essayage. Par souci environnemental, les chandails seront identiques (mêmes couleurs) à ceux de l'an dernier. Ainsi, si celui de l'été passé fait encore à votre enfant, nous vous invitons à le conserver et cocher «J'ai déjà mon chandail» dans le formulaire lors de l'inscription en ligne.

TRANSPORT : Si vous inscrivez vos enfants après le vendredi 22 mai et que vous désirez le service de transport par autobus, vous devrez utiliser un des arrêts existants le plus près de votre domicile puisqu'à partir de cette date, **le parcours d'autobus sera déjà planifié et nous ne modifierons pas son trajet.**

Merci de votre collaboration!
Service des loisirs et de la culture
Ville de Château-Richer

